

## ■ En Ville

# Aménagements et travaux

## Eclairage public, signalisation tricolore et voirie

### Travaux effectués

- La réhabilitation des ouvrages d'assainissement des rues du 11 novembre, Salengro, Blanche, Descartes, Myrtille Beer, La Fontaine ainsi que rues du Poitou, Morel, d'Estienne d'Orves et Marcel Sembat est achevée. Pour la Villa Leblanc et l'avenue de la Paix, ce sera terminé d'ici la fin septembre.
- Suite aux travaux du Conseil général des Hauts-de-Seine effectués en pourtour du carrefour Briand / Gabriel Péri, des îlots centraux ont été placés rue Barbès afin de ralentir les véhicules et sécuriser la voie. D'autres aménagements au carrefour de la N20 et de la rue Gabriel Péri sont également terminés. L'arrêt de bus avenue Aristide Briand entre la rue Barbès et le Novotel a été légèrement déplacé à hauteur de la Banque de France et réaménagé.
- Pour plus de sécurité et de propreté, de la résine a été posée aux pieds des arbres de la rue Sylvine Candas, René Barthélémy, Louis Rolland et Sadi Carnot.
- La rue de la Vanne a été mise en stationnement payant (zone verte) côté pair.
- Depuis le printemps, le stationnement dans la rue Marcel Sembat se fait du côté impair (Leader Price).
- Des balisettes anti-stationnement ont été posées rue Pascal et rue Descartes.
- La rue Pierre Curie est désormais en double sens.
- Le mobilier urbain de l'avenue de la République a été nettoyé.
- Les trottoirs ont été réaménagés autour de l'immeuble Apollonis de la Porte de Châtillon soit rue Maurice Arnoux et avenue Pierre Brossolette.
- Plusieurs trottoirs au droit d'immeubles neufs ont été refaits cet été, à l'angle de la rue Charles Floquet et de l'avenue Henri Ginoux ainsi que rue Maurice Arnoux entre les rues de la Paix et Paul Bert.
- Suite aux demandes de la firme pharmaceutique Sanofi-Synthélabo, la circulation rue Louis Lejeune s'effectue désormais à double sens de la rue Barbès à la rue Saint-Albin. Il va de soi que le stationnement dans la rue Louis Lejeune est

Rue Périer  
(entre les rues Guillot  
et Constant Juif)

interdit côté impair. Attention ! La circulation s'effectue toujours dans le sens Romain Rolland - rue Barbès à hauteur de l'entrée de l'autoroute...

### Travaux prévus ou en cours

- Différents aménagements de voirie et remplacements de l'éclairage public sont prévus dans diverses rues de Montrouge d'ici la fin d'année : rue Périer (entre les rues Guillot et Maurice Arnoux), Villa Leblanc et rue Racine (entre l'avenue de la République et la rue Fénélon). Des travaux qui commenceraient en octobre rue Périer, en novembre pour les deux autres.
- Il sera procédé à un réaménagement complet de la voirie de la Villa Leblanc entre octobre 2004 et janvier 2005.
- Le trottoir côté pair de l'avenue de Verdun est en cours d'aménagement.



## Espaces verts et environnement

### Travaux effectués

- L'aménagement du petit espace vert d'agrément au carrefour des rues Chateaubriand et Maurice Arnoux est terminé : des arbustes ont été plantés et du gazon semé.

### Travaux prévus ou en cours

- Suite à l'aménagement de la rue Périer (entre les rues Guillot et Constant Juif), des magnolias seront plantés dans les bacs comme c'est le cas dans le haut de la rue.
- L'aire de jeu supplémentaire pour les 2 à 6 ans prévue dans le square du 75, avenue de la République sera finalement réalisée d'ici la fin de l'année.
- La transformation du terrain à l'angle de la Villa Leblanc et de l'avenue Henri Ginoux en espace paysager se poursuit : La 1<sup>ère</sup> phase de travaux comprenant la démolition du bâtiment

latéral étant effectuée, il s'agit maintenant de reprendre les maçonneries existantes puis d'aménager l'espace vert proprement dit.

- L'aménagement et l'extension de la cour de la halte-garderie de la ZAC Messier sont achevés.

## Bâtiments

### Travaux prévus ou en cours

La Ville poursuit cette année de gros chantiers. Voici, le point sur les principaux projets :

- La Bibliothèque - Discothèque est à nouveau ouverte, tout au moins pour ce qui est de sa partie provisoire. Le public accède au bâtiment par l'entrée de la rue Gabriel Péri. Les travaux se poursuivent du côté du passage Draeger (lire page 41).
- Maintenant qu'une entreprise générale a été désignée pour la réhabilitation de la Maison des Associations, les travaux vont pouvoir commencer dès la rentrée pour une durée prévisionnelle de six mois : Une nouvelle façade "en mûr rideau" va améliorer l'esthétique de l'ensemble. Le bâtiment sera remis aux normes actuelles et disposera d'un ascenseur afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Une vingtaine de salles sera mise en service au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2005.
- La 1<sup>ère</sup> phase des travaux de réhabilitation complète du Conservatoire concernant l'aille du bâtiment rue Racine et avenue Henri Ginoux devrait s'achever à l'automne : une dizaine de salles seront disponibles notamment celle de danse ou de percussions. La seconde phase du chantier du côté du square Lafontaine a débuté cet été : l'essentiel des travaux de démolition sur les espaces encore non traités a été effectué. Il est question maintenant de remplacer les menuiseries extérieures, de travailler sur les salles de formation musicale et d'instruments.



Rue Racine (angle rue Auber)

La rentrée au Conservatoire sera légèrement différée en octobre mais s'effectuera



Conservatoire

encore avenue Henri Ginoux.

- Le chantier du futur hôtel d'activités de la ZAC François Ory, destiné à accueillir une pépinière d'entreprises, progresse à vue d'œil : le rez-de-chaussée est déjà bâti.
- L'étude concernant la création d'un "Pôle Santé-Social" dans le cadre de la restructuration du Centre Municipal de Santé se poursuit. Pour plus de cohérence, le Centre d'Action Sociale y serait également domicilié.
- Les études portant sur la faisabilité des futures arcades rue du Colonel Gillon intégrant des commerces se poursuivent. Les travaux sont prévus pour 2005.
- Le maître d'œuvre pour l'aménagement du futur Centre Culturel et de Congrès a été désigné. Les travaux devraient commencer au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2005. Ils dépendent de l'avancée des autres gros chantiers tel que la médiathèque et le centre administratif.
- Le jardin d'enfants de la ZAC du Nord ouvre à la rentrée de septembre ; l'entrée s'effectuera par le futur square des oliviers.
- Le chantier de la future halte-garderie de la ZAC Messier, prévu pour accueillir 30 enfants, devrait prochainement commencer.
- La Ville a préempté le pavillon qui jouxte la crèche du 11 novembre afin de réaliser un équipement petite enfance à l'horizon 2005.
- Dans la crèche Anne de Gaulle, le sas d'entrée, le hall complet et la salle de changes ont été refaits ainsi que la plomberie et la menuiserie des plans de linge d'une salle dédiée à cet usage.
- Dans la crèche Hyppolite Mulin, trois pièces (deux salles d'activité et une salle de langes) ont été repeintes par les services de la Ville.
- Les sols plastique du 1<sup>er</sup> étage de l'école maternelle Rabelais ont été changés cet été. En outre, les 80 m<sup>2</sup> libérés par l'aménagement en salle de classe d'un ancien appartement font désormais usage de dortoirs et comprennent des espaces sanitaires et ménage.
- Différents types de travaux ont été effectués à Villelouvre : mise en conformité de la piscine, réfection du carrelage, création d'espaces douche, remplacement des portes des vestiaires, etc.

## Entretien estival des écoles

*Le défi des services municipaux cet été fut non seulement de maintenir le programme d'entretien des locaux scolaires existant, poursuivre les travaux d'extension de certaines écoles, mais aussi de créer deux écoles maternelles.*

- Faute de pouvoir récupérer rapidement les locaux occupés par le Samu social parisien, deux écoles provisoires ont été montées avec pour seul souci, le confort des enfants et des professeurs : la maternelle Amaury Duval via la pose de modules sur le plateau sportif de l'école Raymond Queneau et la maternelle Maurice Arnoux en lieu et place du centre de loisirs du même nom qui a été déplacé. L'une et l'autre accueillent cinq classes. Elles sont dotées de salles de plus de 50 m<sup>2</sup>, d'une cuisine, d'un espace restauration en liaison froide, d'un espace affecté au centre de loisirs, de dortoirs attenants aux salles d'enseignement, d'un bureau de la directrice, d'une salle des maîtres ; en bref, de tout ce qu'il faut pour composer des établissements scolaires complets.

Comme son nom l'indique, l'entrée de la maternelle Amaury Duval s'effectue face au Centre Municipal de Santé. Bien que provisoire, l'accent a été mis sur l'esthétisme du bâtiment puisque l'habillage en bois de la façade sera du même type que celle du centre de loisirs Delerue. Elle dispose d'une surface d'environ 900 m<sup>2</sup> sur deux niveaux. Trois salles dont celle du repas sont au rez-de-chaussée, et trois autres au 1<sup>er</sup> étage. Rien n'est laissé au hasard puisque les enfants pourront s'ébattre dans une cour de 750 m<sup>2</sup> aménagée de trois grandes structures de jeu ainsi que de jeux tracés au sol. Les écoles Queneau et Duval sont

indépendantes l'une de l'autre.

Au 103 rue Maurice Arnoux, 4 modules ont été ajoutés aux 10 existants, réhabilités pour être adaptés à l'enseignement et au repos des petits. Les espaces affectés à la cuisine et à l'espace restauration d'environ 200 m<sup>2</sup> n'ont pas été oubliés. Quant à la cour de 1 500 m<sup>2</sup>, elle dispose comme dans l'école Duval de trois grandes structures de jeu ainsi que des jeux tracés au sol.

- A l'école Raymond Queneau, la chaufferie a été réhabilitée et les chéneaux côté avenue Henri Ginoux ont été refaits durant cet été.
- A l'école élémentaire Boileau, la 2<sup>ème</sup> tranche de réfection des menuiseries extérieures (côté cour) a été effectuée pour la rentrée.
- A l'école élémentaire Buffalo, les rideaux du 2<sup>ème</sup> étage ont été changés. Le sol plastique des circulations de cet étage ont également été changés. Il a été procédé également à la réfection de la toiture-terrasse.
- Dès que l'entreprise chargée de l'extension de l'école maternelle Haut-Mesnil sera désignée, les travaux pourront commencer (d'ici fin 2004) : deux dortoirs, cinq salles et une indépendante consacrée au centre de loisirs maternel. Un ascenseur desservira les six salles en question. Il s'agit aussi de refaire la cour, de réaménager les parties communes de l'établissement et d'accroître de 100 m<sup>2</sup> l'avancée du hall. Quant à la cuisine, elle passera en "liaison froide".
- Les travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Marcelin Berthelot ont commencé. Le réfectoire a été agrandi et la restauration scolaire passée en "liaison froide" à l'instar de ce qui a été fait à Raymond Queneau et à François Rabelais. Les efforts de réhabilitation intérieure portaient en priorité sur les circulations et les sanitaires. Suivra la création de quatre salles sur deux niveaux pour une livraison complète au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2005.



Façade de l'école élémentaire Boileau

## ■ Un bon Plan pour demain ! Plan Local d'Urbanisme

Fin 2002, la Ville a prescrit la révision de son PLU. Véritable document de planification urbaine, il définit des règles et des principes d'occupation des sols justifiés par un projet global et cohérent d'aménagement de la Ville. Aujourd'hui, sa mise en forme se poursuit. En effet, lors de sa séance du 2 juin dernier, le Conseil municipal a procédé au débat d'orientation sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Le PADD est un élément central du PLU. Ce document prospectif expose les intentions de la Ville à moyen et long terme (10-15 ans) : orientations générales d'urbanisme, conditions d'aménagement et d'équipement, etc. On retiendra huit grandes orientations d'aménagement possibles : Maintenir un habitat diversifié de qualité, développer l'activité économique, conforter l'armature de commerces et d'équipements, promouvoir les déplacements alternatifs à la voiture particulière, protéger et mettre en valeur le caractère du patrimoine bâti, valoriser les franges urbaines et prendre en compte les risques et les nuisances.

Les éléments de diagnostic et les premières pistes de développement avaient fait l'objet d'une exposition grand public en avril dernier. C'est dans le même esprit qu'une deuxième exposition sera prochainement organisée pour présenter le PADD de la Ville et le règlement aux Montrougiens.

*Plus de renseignement : contacter la Direction de l'Aménagement Urbain au 01 46 12 73 00.*



Document provisoire



## ■ Balcons et Maisons Fleuris Concours 2004 : les lauréats

Le jury du 6<sup>ème</sup> Concours des balcons et maisons fleuris organisé par la Municipalité a désigné ses lauréats, début juillet, parmi 32 dossiers déposés. Les 10 premiers seront prochainement reçus à l'Hôtel de Ville.

- 1<sup>er</sup> prix : Mme Rossi au 2, rue Camille Pelletan (fenêtres du 1<sup>er</sup> étage au-dessus de la pharmacie de la place Jean Jaurès).
- 2<sup>ème</sup> prix : M. Quentin au 22, rue Pasteur (3 fenêtres du 2<sup>ème</sup> étage côté rue Pierre Curie) –
- 3<sup>ème</sup> prix : M. Laignel au 51, rue Fénélon (7 fenêtres en terrasse au 7<sup>ème</sup> étage côté rue).
- Du 4<sup>ème</sup> au 10<sup>ème</sup> prix : M. Gaillard Marais (23, rue Victor Hugo), Mme Guette (31, rue Boileau), Mme Doussinet (23, rue Victor Hugo), Claude Gacon (36, place Jules Ferry), M. et Mme Abrahams (8, rue Théophile Gautier), M. Garlot (54, rue Fénélon - 4<sup>ème</sup> étage), M. et Mme Vanin (54, rue Fénélon - 2<sup>ème</sup> étage face au bassin).

Le vainqueur du Concours 2003, Mme Covelli inscrit cette année encore, était classé hors-concours comme le veut le règlement. Ceci étant, son balcon était une nouvelle fois splendide.

## Concours 2003

Les lauréats 2003 du Concours des Maisons et Balcons Fleuris aux anges ! La Ville de Montrouge leur a offert le 5 juin la visite des jardins et de la charmante maison du peintre impressionniste Claude Monet, situés dans le joli village de Giverny dans l'Eure. Un circuit dans une pléiade de fleurs, plus belles les unes que les autres : coquelicots, pivoines, roses, lys, pensées, complété par un succulent déjeuner dans un restaurant de la région.





## ■ Les Recyclades pour garder les bonnes habitudes

La Municipalité, le service Propreté et ses ambassadeurs de tri soutenus par une pléiade d'associations de défense de l'environnement ont animé le 24 juin dernier dans le cadre verdoyant du square Renaudel des stands, ateliers, animations ludiques dans le but éminemment pédagogique de convaincre les écoliers et nos concitoyens des bienfaits de la collecte sélective en terme de respect de l'environnement, d'économie d'énergie... Car, seuls quelques gestes simples contribuent à préserver notre cadre de vie.



## ■ Collecte sélective Comment l'usine d'Ivry traite nos déchets

On ne se contente plus d'enfouir ou de brûler sans discernement le contenu de nos poubelles. Le centre de tri et de valorisation énergétique d'Ivry - Paris XIII du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères de l'agglomération parisienne (ou SYCTOM) traite et valorise nos déchets au même titre que ceux d'une bonne vingtaine de communes adhérentes de la banlieue sud-est de Paris et arrondissements parisiens. A peine arrivés à Ivry, ordures ménagères (la poubelle vert foncé à Montrouge) et déchets

multimatériaux (la poubelle jaune) sont séparés, répartis et valorisés.

Les camions sont pesés à l'entrée et la sortie de l'usine. Le contenu des poubelles jaunes est versé dans une fosse. Un tapis à la sortie opère un premier tri mécanique puis des agents effectuent un second tri manuel. Sans ce travail, cartons, plastiques, journaux ne connaîtraient pas une nouvelle vie sous la forme d'autres emballages, bouteilles plastique, pulls en laine polaire, etc. Pour les ordures ménagères, des grappins très



puissants extirpent plusieurs tonnes de déchets destinés à l'incinération. Ces déchets servant de combustibles, produisent de l'énergie, en l'occurrence de l'électricité, de la vapeur permettant d'alimenter en eau chaude et en chauffage près de 80 000 logements, du "mâchefer" et de la ferraille vendue auprès des industriels du recyclage. Equipé d'un système de traitement de fumées qui lui permet de respecter les normes en vigueur, le centre d'Ivry est la plus importante unité de valorisation énergétique de France avec une capacité de traitement de 730 000 tonnes par an.

Donc, pour ceux qui en douteraient encore, le tri opéré en amont chez nous est d'autant plus bénéfique et facteur d'économie pour les contribuables que nous sommes tous, s'il est de qualité.

